

# **Commission permanente sur l'examen des contrats** Bilan de la deuxième année d'activité Rapport et recommandations Rapport déposé au conseil d'agglomération Le 21 mars 2013



#### Direction générale

Direction du greffe Division des élections et du soutien aux Commissions 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134 Montréal (Québec) H2Y 1C6

#### La Commission:

#### Président

M. Lionel Perez Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

#### Vice-présidents

M. Patrick Martin Ville de Westmount

Mme Chantal Rouleau Arrondissement de Rivière-des-Praires-Pointe-aux-Trembles

#### Membres

M. Daniel Bélanger Arrondissement Le Sud-Ouest

Mme Dida Berku Ville de Côte-St-Luc

M. Marc-André Gadoury Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

M. Pierre Gagnier Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Mme Ginette Marotte Arrondissement de Verdun

Mme Marie Potvin
Arrondissement d'Outremont

Mme Lise Poulin Arrondissement de Lachine

M. Gaëtan Primeau Arrondissement de Mercier– Hochelaga-Maisonneuve Montréal, le 21 mars 2013

M. Luis Miranda
Président du conseil d'agglomération
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 1.113
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur,

Nous avons l'honneur de déposer au conseil le *Bilan de la deuxième année d'activité* de la Commission permanente sur l'examen des contrats. Ce rapport, fruit de l'expérience acquise en 2011 et suite à l'examen d'une cinquantaine de contrats en 2012, présente le bilan des travaux réalisés et fait état de plusieurs recommandations. Celles-ci abordent principalement le fonctionnement général de la Commission, les améliorations possibles au contenu des dossiers décisionnels, les spécifications techniques, les méthodes d'estimation ainsi que l'évaluation des offres. Le présent rapport contient également les observations de la Commission à l'égard des ententes-cadres, principalement en services professionnels.

Nous tenons à remercier les représentants des différentes unités administratives qui ont participé aux travaux de la Commission. Nous tenons également à souligner l'importante contribution de M. Pierre G. Laporte qui a agi à titre de secrétaire recherchiste de la Commission pendant la plus grande partie de 2012. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres 2012 de la Commission et, plus particulièrement son président, M. Laurent Blanchard, qui a assumé ses fonctions avec sagesse, impartialité et acuité tout au long de son mandat.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Lionel Perez Président Marie-Pierre Rouette Secrétaire recherchiste

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
La Commission permanente sur l'examen des contrats	4
Le bilan de la deuxième année d'activité	7
Les constats et recommandations	10
Annexe 1 : Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2012	18
Annexe 2 : Recommandations ponctuelles faites par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2012	28

#### **INTRODUCTION**

La Commission permanente sur l'examen des contrats tient, d'entrée de jeu, à remercier le comité exécutif pour sa réponse au *Bilan de la première année d'activité*. Après une première année de travaux, la Commission avait alors axé ses recommandations sur certains aspects plus généraux du processus d'appel d'offres et avait organisé ses recommandations en ciblant certaines unités administratives. La réponse du comité exécutif a, quant à elle, offert des pistes de solutions intéressantes et a démontré l'ouverture de l'Administration municipale à tenir compte des recommandations de la Commission. De plus, le comité exécutif a mandaté certaines unités administratives de donner suite à plusieurs des recommandations de la Commission et cette dernière suivra avec assiduité l'évolution de leur implantation.

En 2012, la Commission a approfondi les enjeux rencontrés lors de la première année d'activité. Comme en témoigne le présent rapport, les membres de la Commission ont, depuis, eu l'opportunité d'aborder de façon plus directe – et parfois plus pointue – les différentes pratiques en vigueur. Les recommandations incluses au présent bilan témoignent de cette acuité accrue des commissaires en présentant notamment des pistes d'amélioration concrètes et opérationnelles.

La Commission demeure toutefois consciente que ses recommandations peuvent parfois s'avérer complexes à mettre en œuvre ou encore seyant davantage à certains. À cet effet, la Commission tient à rappeler son ouverture à entendre les représentations et préoccupations des unités administratives concernées. Elle rappelle, en outre, que le dépôt du présent rapport s'inscrit dans une démarche permettant à la Ville d'améliorer ses pratiques et d'optimiser l'emploi des deniers publics.

Enfin, les membres de la Commission souhaitent porter à l'attention du conseil la charge de travail importante que ses travaux lui incombe. Les statistiques relatives au traitement des différents mandats – incluses dans le présent rapport – appuient d'ailleurs cette observation. Elle souhaite, en outre, que les orientations qui seront privilégiées par l'Administration suite à la réception de ce bilan tiennent compte de cette préoccupation particulière des commissaires.

# LA COMMISSION PERMANENTE SUR L'EXAMEN DES CONTRATS

En novembre 2009, la Commission de la présidence du conseil s'était vu confier par le conseil municipal le mandat d'évaluer le rôle et les responsabilités des commissions, ainsi que les liens entre les commissions et le comité exécutif, en ayant pour objectifs de mieux définir et d'élargir les responsabilités des commissions, incluant l'examen des octrois de contrats, et ainsi permettre aux élus d'être plus imputables et davantage partie prenante aux décisions, et de rendre plus transparent le processus décisionnel relié à l'octroi de contrats (CM09 0993).

Le 14 juin 2010, la Commission de la présidence du conseil déposait au conseil municipal un rapport de consultation et des recommandations en lien avec ce mandat. Dans son rapport, celle-ci recommandait notamment la création d'une Commission d'examen des contrats.

Dans sa réponse du 25 octobre 2010 (CM10 0753), le comité exécutif confirmait que « la mise en place d'une Commission d'examen des contrats s'avère un outil indispensable pour tous les élus qui sont imputables des décisions prises au conseil municipal ».

À sa séance du 14 décembre 2010, le conseil municipal créait la Commission permanente sur l'examen des contrats.

#### La mission

La Commission permanente sur l'examen des contrats a pour mission de s'assurer de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et d'en faire état aux instances compétentes, avant l'octroi. Elle peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de cette Commission sont prévues dans le Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008).

#### Les membres

La Commission permanente sur l'examen des contrats, à l'instar des autres commissions permanentes, comporte deux volets : un volet municipal, pour les contrats qui concernent des fonds strictement montréalais, et un volet d'agglomération, pour les contrats impliquant des fonds d'agglomération. La Commission à volet municipal comprend neuf membres auxquels s'ajoutent deux représentants des villes liées pour constituer le volet agglomération.

Les membres de la Commission nommés par les conseils municipal et d'agglomération pour 2012 étaient :

M. Laurent Blanchard, président

M. Lionel Perez, vice-président

M. Patrick Martin, vice-président (volet agglomération)

M. Daniel Bélanger, membre

Mme Dida Berku, membre (volet agglomération)

M. Christian G. Dubois, membre

M. Marc-André Gadoury, membre

Mme Ginette Marotte, membre

Mme Marie Potvin, membre

Mme Lise Poulin, membre

M. Gaëtan Primeau, membre

#### Les critères d'examen

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ont ainsi fait l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

- 1. Contrat de plus de 10 M\$;
- 2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à l'une des conditions suivantes :
  - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;

- Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;
- Contrat accordé à un consortium;
- Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
- Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
- L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
- Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
- 3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

#### Le fonctionnement des séances de travail

Compte tenu du caractère confidentiel et stratégique des informations examinées, les séances de la Commission se déroulent à huis clos. Chaque personne invitée à prendre part à une séance de travail de la Commission, de même que les élus qui en sont membres sont tenus au respect de la plus stricte confidentialité à l'égard des informations reçues dans le cadre de l'examen d'un dossier.

Pour chaque contrat étudié, les commissaires reçoivent au préalable le sommaire décisionnel, incluant les annexes et les documents joints. Par la suite, les responsables des unités administratives sont invités à se présenter devant la Commission pour exposer brièvement leur dossier et répondre aux questions des commissaires. Enfin, la Commission délibère et adopte ses conclusions.

Chaque contrat fait l'objet d'un rapport distinct, soumis au comité exécutif.

# **LE BILAN DES ACTIVITÉS 2012**

En 2012, la Commission a tenu vingt-deux (22) séances de travail. Elle a étudié un total de quarante-neuf (49) contrats et déposé autant de rapports. Trente-deux (32) de ces contrats relevaient de la compétence du conseil d'agglomération et dix-sept (17) de la compétence du conseil municipal.

Mandats reçus du comité exécutif

Mois	Agglomération	Municipal
Janvier	2	0
Février	3	0
Mars	1	0
Avril	3	0
Mai	5	5
Juin	5	0
Août	3	8
Septembre	2	1
Octobre	1	1
Novembre	4	0
Décembre	3	2
Total	32	17

Le tableau suivant indique la répartition mensuelle des contrats étudiés par la Commission. On constate que les mois de mai, de juin et d'août ont été les plus occupés.

Séances et dossiers traités par mois en 2012

Mois	Séances	Dossiers étudiés
Janvier	2	2
Février	2	3
Mars	1	1
Avril	1	3
Mai	3	10
Juin	2	5
Août	3	11
Septembre	1	3
Octobre	1	2
Novembre	4	4
Décembre	2	5
Total	22	49

Le tableau ci-dessous indique de quelles unités administratives provenaient les contrats examinés par la Commission en 2012.

# Dossiers traités par unité administrative responsable

Service de l'eau	17
Service de la concertation des arrondissements et des	10
ressources matérielles	
Direction de l'approvisionnement	4
Direction des transactions et stratégies immobilières	6
Service des infrastructures, transport et de l'environnement	9
Service des technologies de l'information	3
Service du capital humain et des communications	2
Service de la mise en valeur du territoire	2
Service de la qualité de vie	2
Service des finances	1
Service de sécurité incendie de Montréal	1
Arrondissements*	2
Pierrefonds-Roxboro	1
St-Léonard	1

<sup>\*</sup>Contrats relevant de la compétence de la Ville centre

La Commission a également recensé le nombre de dossiers traités par critère d'examen. Fait à noter, huit des dossiers étudiés en 2012 répondaient à plus d'un critère.

## Répartition des contrats étudiés en 2012 selon les critères d'examen

Critère d'examen	Nombre de contrats	
Contrat de plus de 10 M\$		14
Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$		27
<ul> <li>Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres</li> <li>Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique</li> <li>Contrat accordé à un consortium</li> <li>Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme</li> <li>Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire</li> <li>L'adjudicataire en est à son 3<sup>e</sup> octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent</li> </ul>	3 1 0 7 14 2	
<ul> <li>Contrat de services professionnels de plus de 1 M\$</li> <li>Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres</li> <li>Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique</li> <li>Contrat accordé à un consortium</li> <li>Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2<sup>e</sup> meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation</li> </ul>	5 0 0 3	15
<ul> <li>Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire</li> <li>L'adjudicataire en est à son 3<sup>e</sup> octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent</li> </ul>	6	
Transaction immobilière de plus de 2 M\$ conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande		3
Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission		1
Contrat répondant à plus d'un critère		8

Enfin, il convient de souligner que la Commission a constaté la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat dans quarante-six et demi des quarante-neuf mandats étudiés, soit 95 % du temps : deux dossiers¹ ont ainsi reçu un constat de non-conformité et un dossier à contrats multiples s'est vu émettre un constat de non-conformité pour l'un² des deux contrats

9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir les rapports SMCE120889003 et SMCE121246010.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir le rapport SMCE124095004.

compris dans l'appel d'offres. À noter que les dossiers ayant recu un constat de non-conformité n'ont pas fait l'objet d'un octroi, les appels d'offres ayant été annulés<sup>3</sup>.

#### **CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

Après plus de deux années de fonctionnement, la Commission est à même de constater un certain changement de culture quant au partage de l'information entre les différentes unités administratives et les instances à l'égard de l'octroi des contrats d'envergure. Par exemple, on remarque, dans l'ensemble, plus de riqueur dans la mise en œuvre des processus d'appel d'offres. La saine gouvernance est une préoccupation constante et la mise en place de pratiques optimisées se généralise à l'ensemble des domaines d'affaires. De l'avis des membres de la Commission, ces évolutions constituent, en partie du moins, des conséquences directes de la mise en place de la Commission permanente sur l'examen des contrats. Les commissaires sont d'avis que ces nouvelles façons de faire ont un apport bénéfique et concret sur le travail de l'ensemble des élus et des fonctionnaires.

Par ailleurs, la Commission accueille avec enthousiasme le mandat qui lui a été confié au début de 2013 lui demandant de poursuivre son étude de l'opportunité et des conséquences de changer l'approche de la Ville à l'égard de la gestion des ententes-cadres<sup>4</sup>. Elle entrevoit également avec grand intérêt le mandat confié par le conseil municipal d'étudier la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal<sup>5</sup>. Les membres de la Commission remercient à cet effet le comité exécutif pour la confiance qu'il lui accorde dans ce dossier et constatent que ceci témoigne des bienfaits apportés par ses différents travaux.

Toutefois, comme le démontrent les recommandations incluses dans ce présent rapport, il reste encore un certain chemin à parcourir, et ce, dans plusieurs domaines. Les recommandations suivantes visent à améliorer, de façon spécifique et fonctionnelle, les processus en vigueur à l'égard des démarches d'octroi de contrats d'envergure. Elles contiennent également des pistes de réflexion, plus fondamentales, quant à certaines logiques et façons de faire. Certaines d'entre elles s'inscrivent dans la continuité de recommandations incluses au Bilan de la première année d'activité déposé en mars 2012. À cet effet, la Commission est d'avis qu'à la lumière de ses travaux 2012, les précisions supplémentaires recherchées pourraient s'avérer utiles et profitables à la pleine réalisation du mandat de la Commission.

#### Recommandations à l'égard du fonctionnement général de la Commission

Dans une perspective d'amélioration du processus, les membres de la Commission souhaiteraient effectuer un suivi des contrats qu'elle a étudiés. Lors des séances de travail, les membres émettent parfois des mises en garde et identifient de potentiels écueils qui font l'objet de discussions - souvent très enrichissantes - avec les responsables des dossiers. Les membres souhaiteraient toutefois que l'objet de ces discussions ne reste pas lettre morte et

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Annexe 1.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir à cet effet le mandat SMCE125309007-2 reçu du comité exécutif le 6 février 2013, relativement à la possibilité de limiter les crédits au montant de la soumission de l'adjudicataire lorsque l'enveloppe estimée pour une ententecadre s'avère plus élevée que celle-ci. La Commission a émis ses réserves quant aux pratiques actuellement en vigueur qui, en apparence, permettent à la Ville de disposer d'un nombre plus important d'heures de travail de la part de l'adjudicataire. Les commissaires ont notamment soulevé le fait que cette facon de faire peut également ouvrir la porte à des débordements (à la réclamation « d'extras » par exemple) puisque l'adjudicataire connaît la hauteur des crédits disponibles.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir la résolution CM 130078.

qu'un suivi soit effectué afin d'identifier si les problèmes soulevés ont effectivement été évités ou traités.

Les membres ont, par ailleurs, manifesté à plusieurs reprises au cours de l'année leur malaise à devoir émettre leurs constats précipitamment, alors qu'une grande partie des dossiers d'octroi de contrats leur sont présentés dans l'urgence. Les membres sont d'avis que la pression ressentie va à l'encontre de la mission première de la Commission qui est de constater la conformité du processus d'appel d'offres. À plusieurs reprises, la Commission a dû rappeler aux membres des services faisant les présentations que l'urgence ne constitue pas un critère pour constater, ou non, la conformité d'un processus d'appel d'offres.

Les membres de la Commission souhaitent également que leurs connaissances soient mises à jour de façon systématique au fil des modifications législatives et pas seulement à leur demande. Cet aspect est nécessaire aux commissaires afin que ceux-ci puissent remplir leur mission. Dans la même perspective, les membres demandent que des précisions formelles à l'égard des différents vices de conformité leur soient clairement communiquées.

Par ailleurs, considérant que certains dossiers examinés par la Commission concernent parfois les arrondissements représentés par l'un de ses membres, il pourrait s'avérer judicieux qu'un avis portant sur les risques de conflits d'intérêts soit produit par le Conseiller à l'éthique de la Ville à cet effet.

Enfin, la Commission considère qu'à la lumière de ses deux années de travail, il pourrait s'avérer pertinent de réfléchir et d'évaluer, de concert avec le Bureau du contrôleur général, la possibilité de revoir les différents critères d'examen et d'étudier la possibilité d'étendre son mandat aux questions d'éthique et d'intégrité.

Il est ainsi recommandé:

#### **R-1**

Qu'un suivi des contrats étudiés soit produit annuellement par les unités administratives rencontrées par la Commission et que ce rapport fasse état de l'utilisation des contingences, des dépassements de coûts et des retards dans la réalisation du contrat;

#### **R-2**

Que les unités administratives et le comité exécutif coordonnent leurs échéanciers de sorte à laisser la latitude à la Commission de repousser, lorsque nécessaire, l'émission d'un constat;

#### **R-3**

Que le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière rencontre lorsque nécessaire la Commission afin de faire le point sur les changements législatifs et réglementaires;

#### R-4

Que le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière transmette à la Commission les paramètres permettant de classer comme majeur ou mineur un vice de conformité;

# Recommandations à l'égard du contenu des sommaires décisionnels

En 2012, les membres de la Commission ont noté une nette amélioration du contenu des sommaires décisionnels d'octroi de contrats. Les renseignements qui s'y retrouvent sont pertinents et contribuent au travail de la Commission. Les membres accueillent favorablement les efforts d'uniformisation entrepris par les différentes unités administratives.

Toutefois, à l'étude de certains dossiers, les membres observent la présence de quelques disparités à l'intérieur des sommaires décisionnels. Ainsi, l'émission d'addendas est parfois explicite, parfois évoquée laconiquement et, quelquefois, carrément absente<sup>6</sup>. Dans certains cas, l'objet des addendas est évoqué de façon très succincte, ce qui a pour effet d'en atténuer la teneur ou l'importance.

Par ailleurs, la liste des documents requis de la part des soumissionnaires n'est pas toujours comprise à l'intérieur des sommaires décisionnels. Ceci a pour conséquence de complexifier le travail des commissaires à l'égard des éléments de conformité administrative. Enfin, les membres ont manifesté à plusieurs reprises leur étonnement à ce que les avis juridiques demandés dans le cadre des dossiers qui leur sont présentés ne leur soient pas rendus disponibles.

#### Il est ainsi recommandé:

#### **R-5**

Que l'émission et le contenu détaillé de tout addenda soient obligatoirement mentionnés dans le sommaire décisionnel d'octroi de contrat;

#### **R-6**

Que les documents administratifs requis des soumissionnaires soient systématiquement inclus dans les sommaires décisionnels d'octroi de contrat, et ce, de façon uniforme à travers toutes les unités administratives;

#### **R-7**

Que les avis juridiques produits dans le cadre d'un dossier d'octroi de contrat, ou qu'un résumé de ceux-ci, soit systématiquement rendu disponible aux membres de la Commission:

#### Recommandations à l'égard des spécifications techniques

L'examen de plusieurs dossiers, notamment d'infrastructures, de voirie et d'achat de matériel spécialisé, a permis aux membres de la Commission de se familiariser avec différentes approches innovantes employées par les unités administratives dans leurs démarches de sollicitation des marchés. Par exemple, la Commission accueille avec grand intérêt le choix de privilégier la technique de chemisage<sup>8</sup> pour la rénovation de certaines conduites laquelle, en plus de diminuer les nuisances en évitant le creusage de tranchées sur la voie publique,

12

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'examen des documents complets d'appel d'offres a parfois permis de relever l'émission d'addendas sans que ceux-ci soient mentionnés au sommaire décisionnel. À une reprise, l'examen des documents complets d'appel d'offres a permis d'identifier que des travaux supplémentaires substantiels ont été ajoutés par voie d'addenda sans que ceci ait été clairement énoncé dans le sommaire décisionnel.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Lorsqu'inclus à l'intérieur des sommaires, ceci prend généralement la forme d'un tableau synthèse.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir les mandats SMCE123228001 et SMCE120112002.

présente divers avantages économiques. La Commission encourage donc l'ensemble des unités administratives de la Ville à étendre l'emploi de ces pratiques innovantes. En revanche, si les bénéfices de ces avancées technologiques sont souvent détaillés, les économies réalisées sont, pour leur part, rarement précisées.

Par ailleurs, l'étude de certains dossiers aura permis à la Commission de constater que les exigences en matière d'expérience semblent variables. Par exemple, certains devis techniques exigent une expérience minimale pour des contrats de même nature alors que d'autres mandats déclinent avec haute précision l'expérience exigée par les différents professionnels. Bien que la Commission admette que l'expérience constitue une spécification technique de haute importance, elle invite les unités administratives à la prudence dans la rédaction de leurs devis, de sorte à éviter que ce facteur pose un frein à la concurrence.

La Commission souhaite que les options de prolongation soient considérées de façon plus systématique. À maintes reprises, les unités administratives rencontrées ont affirmé inclure de telles clauses au contrat. Or, dans tous les cas, ces options étaient bilatérales et laissaient donc à l'adjudicataire la latitude de refuser la prolongation du contrat. Enfin, la Commission est d'avis que les produits acquis, tant sur le plan des services que des biens, devraient être garantis pour une période reflétant leur durée de vie.

Par ailleurs, la Commission s'est souvent interrogée au cours de ces différents examens sur la pertinence et l'efficacité de prévoir des réserves contingentes (contingences ou « extras ») à l'intérieur des contrats, notamment de réalisation de travaux et de projets informatiques, conclus par la Ville. La Commission est d'avis que cette pratique devrait être davantage encadrée et définie de sorte à uniformiser les façons de faire et à davantage baliser les usages. La Commission est également d'avis que l'emploi systématique des contingences devrait être remis en question, voire, éventuellement, appelé à disparaître. Pour ce faire, la Ville pourrait envisager de procéder par projets pilotes au sein d'unités administratives ciblées et ainsi lancer certains appels d'offres sans contingence.

#### Il est ainsi recommandé:

#### **R-8**

De renforcer et encourager les unités administratives à valoriser la recherche<sup>9</sup> et à développer des solutions originales et novatrices dans leurs approches des marchés;

#### **R-9**

De documenter les économies et les bénéfices réalisés par le recours à une solution novatrice par rapport aux approches passées;

# R-10

De favoriser une plus grande cohérence quant aux exigences techniques, notamment le type d'expérience exigé aux devis techniques, pour les contrats de même nature<sup>10</sup>;

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cette pratique permettrait notamment de mettre en valeur les multiples avancées technologiques et découvertes innovantes issues, notamment, de la recherche effectuées dans les universités montréalaises et québécoises.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir les mandats SMCE121246010 et SMCE120889003.

#### R-11

D'évaluer systématiquement la pertinence d'inclure des options de renouvellement unilatéral en faveur de la Ville dans les clauses d'appel d'offres;

#### R-12

D'exiger des garanties reflétant la durée de vie des produits acquis;

#### R-13

De définir, d'encadrer, d'uniformiser et de baliser les usages de contingences dans les différents dossiers d'octroi de contrats;

#### R-14

De mettre sur pied des projets pilotes au sein de certaines unités administratives ciblées afin d'y exclure l'usage de toute contingence.

## Recommandations à l'égard des estimations

La question des estimations a été au cœur des débats et des préoccupations de la Commission en 2012. En effet, 52 % des contrats de travaux et 40 % des contrats de services professionnels examinés par la Commission au cours de l'année présentaient un écart de plus de 20 % avec la dernière estimation réalisée. Par conséquent, les membres de la Commission ont eu l'opportunité d'étudier ce critère plus en profondeur et sont d'avis que certaines actions peuvent être introduites à l'égard de la réalisation des estimations, et ce, dans une perspective de rigueur et de souci d'obtenir les meilleurs prix.

D'abord, il importe de mentionner que la Commission constate une amélioration des pratiques faisant suite à l'introduction d'une Division de l'estimation au sein de la Direction des travaux publics. Elle recommande, dans une perspective de valorisation de l'expertise interne, que cette façon de faire soit étendue à d'autres secteurs d'activité.

Par ailleurs, la Commission croit observer, à l'égard des estimations internes, une grande variabilité des pratiques. Alors que certaines unités administratives font preuve de beaucoup de leadership et effectuent une recherche poussée pour documenter leurs estimations notamment en se référant à l'état des marchés ou à de l'étalonnage, d'autres semblent se contenter d'indexer le devis antérieur. À cet effet, la Ville devrait encourager une plus grande cohérence dans les pratiques.

En ce qui a trait aux estimations réalisées à l'externe, les membres de la Commission avouent faire part de leur grand étonnement à l'égard de certaines problématiques qui lui apparaissent récurrentes. Ainsi, la Commission admet sa perplexité à l'endroit de l'habituel amalgame des mandats « confection des plans et devis – réalisation des estimations – surveillance des travaux » qui sont confiés à des firmes externes, généralement à des firmes de génie, parfois regroupées en consortium. Or, en maints endroits, les membres de la Commission ont constaté une sous-performance des adjudicataires retenus pour réaliser de tels mandats notamment en regard de la dimension « estimation ». Cette difficulté à réaliser avec justesse les estimations requises peut occasionner des conséquences fâcheuses : par exemple, les réajustements importants effectués après les lancements d'appel d'offres demeurent. En certains endroits, les modifications ou les ajouts sont tels qu'ils rendent l'estimation initiale sans pertinence.

Les membres de la Commission s'interrogent sur la pertinence de retenir les services d'adjudicataires qui n'atteignent pas les objectifs de leur mandat et sont d'avis que des pénalités financières devraient être appliquées à une firme qui faillit à sa tâche. De plus, les membres s'inquiètent de la possibilité que l'ajout de travaux substantiels par voie d'addendas puisse poser un frein à la concurrence.

D'autre part, les membres de la Commission se préoccupent du potentiel conflit d'intérêts pour un adjudicataire à la fois mandaté pour réaliser les estimations et surveiller la réalisation des travaux. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la surveillance de travaux est, dans la vaste majorité des cas, rémunérée selon un pourcentage du montant total du contrat à être octroyé. La Commission est d'avis que la rémunération au pourcentage de la valeur totale des travaux peut prêter flanc à la collusion et doit, dans cette perspective, être sérieusement réévaluée, au profit du développement de l'expertise interne.

Enfin, la Commission observe qu'en ce qui a trait aux ententes-cadres en services professionnels, de génie civil notamment, les estimations sont fondées sur un nombre prévisionnel d'heures de travail, facturées à un taux horaire fixe<sup>11</sup>. Il s'agit donc d'une enveloppe de crédits disponibles. La Commission constate que cette méthode d'estimation des coûts n'est pas systématique<sup>12</sup> et souhaite que les façons de faire à cet égard lui soient précisées. Il en va de même à l'égard des ententes-cadres à contrats multiples où la méthode employée pour déterminer les montants accordés à chaque enveloppe demeure nébuleuse.

#### Il est ainsi recommandé:

#### R-15

Que la réalisation de toute estimation s'appuie sur une recherche sérieuse, documentée et que celle-ci soit dûment consignée dans les sommaires décisionnels;

#### R-16

Qu'un bilan de la performance des firmes externes mandatées pour réaliser des estimations pour le compte de la Ville soit réalisé et que ses conclusions soient transmises à la Commission;

#### R-17

Que, lors d'une révision des besoins initiaux ou d'ajouts d'éléments contractuels importants, les estimations soient systématiquement ajustées avant l'ouverture des documents d'appel d'offres et que ces ajustements soient dûment et explicitement consignés à l'intérieur des sommaires décisionnels;

#### R-18

Que la Direction de l'approvisionnement communique à la Commission la méthodologie utilisée pour réaliser les estimations pour les ententes-cadres en services professionnels;

#### R-19

Que la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur de chaque enveloppe à l'intérieur d'une entente-cadre à contrats multiples soit communiquée à la Commission.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Souvent déterminé en fonction des taux prévus au Décret 1235-87 du Gouvernement du Québec.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Puisque les taux horaires prévus sont parfois exactement ceux prévus au Décret 1235-87, parfois majorés.

# Recommandations à l'égard de l'évaluation des offres

Au cours de ses travaux 2012, la Commission a examiné bon nombre de dossiers comprenant une dimension qualitative et évaluée par des comités de sélection. La plupart de ces dossiers concernaient des contrats de services professionnels (système obligatoire d'évaluation à deux enveloppes), mais également, dans certains cas, des biens ou des services autres que professionnels (système d'évaluation à une enveloppe).

Le fonctionnement des comités de sélection a ainsi été au cœur de plusieurs séances de travail de la Commission. Le détail de leurs modes de fonctionnement de même que, plus particulièrement, la façon dont les notes sont attribuées par les membres du jury ont fait l'objet de plusieurs questionnements.

La Commission s'interroge grandement sur le mode d'attribution des notes par les membres des différents comités de sélection. Pour les membres de la Commission, les raisons qui pousseront un comité à accorder, pour un même critère, une note de 2,3 % à un soumissionnaire et une note de 2,5 % à un autre soumissionnaire restent encore incertaines. D'autre part, l'universalité des pratiques au sein même des différents comités de sélection reste une préoccupation de la Commission. Ainsi, la Commission comprend et reconnaît l'importance de préserver la confidentialité tant des membres que des échanges, mais elle est d'avis que des mécanismes pourraient être développés afin de mieux rendre compte des évaluations individuelles, notamment afin de s'assurer qu'aucun biais ne puisse être observé.

Enfin, la Commission accueille avec intérêt l'approche qualitative employée dans certains dossiers d'acquisition de biens et de services autres que professionnels et souhaite que cette pratique s'étende.

#### Il est ainsi recommandé:

#### R-20

Que la Direction de l'approvisionnement et le Bureau du contrôleur général encadrent formellement le déroulement complet des comités de sélection et rendent compte de la méthodologie d'évaluation employée par ceux-ci;

#### R-21

Que les critères d'évaluation soient structurés et ventilés de sorte à permettre aux soumissionnaires de comprendre avec plus de précision les attentes de la Ville et afin de faciliter le traitement objectif de toute évaluation qualitative par les comités de sélection;

### R-22

Que la pertinence d'étendre l'approche qualitative d'évaluation des offres pour les contrats en biens et en services autres que professionnels soit examinée;

#### Recommandations à l'égard des ententes-cadres

En 2012, la Commission a eu l'occasion d'examiner à plusieurs reprises différentes ententescadres, principalement en services professionnels, mais également pour la fourniture de biens et de services autres que professionnels. Les membres ont ainsi observé les différentes approches et pratiques employées à cet égard par les unités administratives. Ils souhaitent que certains aspects du processus soient éclaircis. Les membres remarquent que plusieurs ententes-cadres en services professionnels, notamment pour des travaux de génie civil, comprennent plus d'un contrat. Ainsi, une même entente-cadre peut regrouper deux, trois, voire quatre contrats de valeurs différentes à des adjudicataires (ou à des équipes, le cas échéant) différents pour la réalisation de mandats parfois identiques, parfois semblables et parfois complémentaires. Les membres de la Commission aimeraient être rassurés que cette pratique bénéficie réellement à la Ville en lui permettant d'obtenir le meilleur service au meilleur prix.

Les montants dédiés pour chaque contrat, de même que la façon dont les estimations sont réalisées, ont fait l'objet de plusieurs questionnements en 2012 (voir, à cet effet, les sections traitant des estimations et de l'évaluation des offres dans le présent rapport). Par surcroît, les membres de la Commission souhaitent obtenir davantage de précisions quant à la méthode employée pour distribuer les différents mandats aux adjudicataires d'une même entente-cadre. Les membres se sont interrogés à maintes reprises sur cet aspect et ces derniers observent que la méthodologie employée à cet égard est variable d'une entente-cadre à l'autre, voire d'une unité administrative à l'autre.

D'autre part, la Commission a déjà émis ses réserves quant à la pratique voulant que la conclusion d'une entente-cadre s'effectue à la valeur de l'estimation et non au montant de la soumission de l'adjudicataire et elle aura l'occasion de se prononcer sur cette question en 2013. Elle maintient toutefois qu'une révision globale des façons de faire à l'égard des ententes-cadres et, plus particulièrement des ententes-cadres de services professionnels à contrats multiples, pourrait s'avérer bénéfique.

#### Il est ainsi recommandé:

#### R-23

Que la logique qui sous-tend les façons de faire lors de la conclusion d'ententes-cadres en services professionnels soit explicitée, et le cas échéant soit réévaluée;

#### R-24

Que la logique qui sous-tend l'attribution des différents mandats répartis entre différents adjudicataires au sein d'une même entente-cadre soit explicitée, et le cas échéant soit réévaluée.

# Annexe 1

Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2012

# Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2012

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
1	Mandat SMCE113334057 Accorder un contrat de services professionnels à la firme Dessau inc. pour des services professionnels de soutien à la réalisation d'études technico-économiques et de travaux d'ingénierie dans le cadre de l'acquisition de l'unité d'ozonation de la Station d'épuration des eaux usées Jean-RMarcotte au prix de 2 741 520,35 \$, taxes incluses – appel d'offres 11-11612 – 3 soumissionnaires/Approuver la convention de services à cette fin.		26 janvier
2	Mandat SMCE110362009 Accorder un contrat à la firme BFI Usine de triage Lachenaie Itée pour les services d'un lieu d'enfouissement technique pour la disposition de boues déshydratées, granules, résidus de dégrillage, sable et résidus commerciaux de la Station d'épuration des eaux usées Jean-RMarcotte pour une période de cinq ans, au prix total approximatif de 5 411 324,81 \$, taxes incluses — appel d'offres 2046-AE (1 soumissionnaire).		26 janvier
3	Mandat SMCE110298001 Accorder un contrat de services professionnels à la firme Pure Technologies ltd., fournisseur unique, pour l'auscultation de conduites principales d'aqueduc en béton précontraint de type AWWA C-301 pour une somme maximale de 5 516 075,32 \$ / 3 ans, taxes incluses - Contrat A-317-5 - Appel d'offres public no 11-11552. Approuver un projet de convention à cette fin.		23 février
4	Mandat SMCE101027005 Approuver un projet d'acte de donation par lequel la Ville de Montréal-Est cède à la Ville de Montréal un immeuble sis au 11371, rue Notre-Dame Est, situé à l'ouest de l'avenue Dubé, au nord de la rue Notre-Dame Est, dans la Ville de Montréal-Est, et ce, gratuitement. N/Réf.: 31H11-005-4301-01		23 février
5	Mandat SMCE110713005 Résilier le contrat de services professionnels accordé à Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. pour la vérification externe des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la STM, ses filiales et des mandats spéciaux de même que la vérification des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la Ville faisant suite à l'appel d'offres public # 10-11320 et lui accorder un nouveau contrat de services professionnels pour la vérification externe des états financiers 2011, 2012 et 2013 de la Ville pour une somme maximale de 1 379 708,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 11-11919 / Approuver un projet de convention à cette fin - 2 soumissionnaires, 1 conforme		23 février

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
6	Mandat SMCE123838001 Conclure avec Maxi-Métal inc., une entente-cadre d'une durée de 60 mois, pour la fourniture de 35 camions autopompes ainsi que des accessoires requis pour le combat d'incendie — Appel d'offres public 11-11601 - (6 soumissionnaires - 4 conformes). Autoriser une dépense de 3 885 495.28 \$, taxes incluses et tous les frais incidents, pour l'acquisition de 7 camions autopompes, conformément à la présente entente-cadre.		22 mars
7	Mandat SMCE122982004 Accorder un contrat à Céleb construction Ltée pour les travaux de structure, de génie civil et d'architecture aux bâtiments des pompes d'eau brute et à la galerie d'ozonation à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 419 650,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9929 – 3 soumissionnaires.		19 avril
8	Mandat123228001 Accorder deux contrats à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage, le premier pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 243 809,55 \$ taxes incluses (contrat 11 093 809,55 \$ + incidences 150 000 \$) et le deuxième pour le secteur Est d'une dépense totale de 11 775 563,13 \$ taxes incluses (contrat 11 625 563,13 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10017 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.		19 avril
9	Mandat 120112002 Accorder deux contrats à la firme Sanexen Services Environnementaux inc. pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage, le premier pour le secteur Est d'une dépense totale de 13 062 136,26 \$ taxes incluses (contrat 12 932 136,26 \$ + incidences 130 000 \$) et le deuxième pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 818 424,01 \$ taxes incluses (contrat 11 698 424,01 \$ + incidences 120 000 \$) - Appel d'offres public #10033 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.		19 avril
10	Mandat SMCE120266022 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la démolition de la structure existante du pont ferroviaire surplombant le boulevard Décarie au sud du boulevard De Maisonneuve et au nord de la rue Crowley. Construction des culées, piles et murs, et installation des structures d'acier préfabriquées. Construction d'un égout combiné et de deux conduites d'eau secondaire. Démolition de la voie temporaire et remise en état des lieux, tel que précisé aux plans. (Projet du CUSM – Site Glen). — Arrondissement:Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 12 996 905,46 \$ (contrat : 12 671 905,46\$ + incidences : 325 000\$), taxes incluses - Lots C et 5B - Appel d'offres public 1137 - 4 soumissionnaires	14 mai	

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
11	Mandat SMCE124095002 Accorder un contrat à Les Constructions CJRB inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 900 mm dans l'emprise du ministère des Transports du Québec à Pierrefonds et à Kirkland et d'une conduite d'eau de 500 mm dans le chemin Sainte-Marie à Kirkland - Dépense totale de 8 083 624.51 \$, taxes incluses (contrat : 7 554 789,26 \$ + incidences: 528 835,25 \$) - Appel d'offres public 10030 - 9 soumissionnaires.		17 mai
12	Mandat SMCE123907001 Approuver le projet de contrat de gestion prévoyant d'accorder un financement de 2,6 M\$ annuellement à Technoparc Montréal pour ses activités, pour la période comprise entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017, dans le cadre du budget de fonctionnement.	18 juin	
13	Mandat SMCE120266020 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c., pour la reconstruction de chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails centraux, d'îlots, d'une clôture de sécurité (garde-corps), de bases, de conduits souterrains, de fourniture et installation de mobilier d'éclairage et de feux de circulation, là ou requis, dans le boulevard de la Côte-Vertu, de la rue Bourgoin au boulevard Marcel-Laurin. — Arrondissement : Saint-Laurent Contrat XVI (PRR 2012- réseau artériel). Dépense totale de 3 716 366,73 \$ (Contrat: 3 342 866,73 \$ + Incidences: 373 500,00 \$) taxes incluses. Appel d'offres public 224901 - 6 soumissionnaires.	18 juin	
14	Mandat SMCE123903016 (Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) Accorder un contrat à Aquaréhab Eau Potable inc. pour des travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural et travaux connexes sur les rues d'Ancourt, de Bergerac, Breault, Clark, Fleming, Grant, Hunter, Léger, Léo, Raymond, Saint-Léon, de Toulouse. Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 2 074 034,03 \$, taxes incluses - (contrat : 2 074 034,03 \$ + incidences: 0 \$) - Appel d'offres public ST-12-06 - 2 soumissionnaires)	18 juin	
15	Mandat SMCE122266004 Accorder un contrat à Paysagiste S. Forget inc. pour la reconstruction de l'égout combiné et de la conduite d'eau secondaire - Rue de l'Élysée et parties des rues de Côme et La Dauversière. Arrondissement: Saint-Léonard - Dépense totale de 2 884 169,35 \$, taxes incluses (contrat incluant des travaux contingents (5 %) de 2 784 169,36 \$ et des incidences de 100 000,00 \$) - Appel d'offres public numéro 101-48 - 8 soumissionnaires.	18 juin	
16	Mandat SMCE125873001 Accorder un contrat à Cassidian communications corp., pour l'acquisition, l'installation, la gestion et la maintenance d'un système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM), pour une période de 15 ans, pour une somme maximale de 42 547 281,73\$ taxes incluses - Appel d'offres public (11-11630) - (2 soumissionnaires).		21 juin

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
17	Mandat SMCE121009002 Accorder cinq contrats de gré à gré à Allstream, Bell Canada, Gaz Métro, Hydro-Québec et Telus pour réaliser des travaux sur leur réseau d'utilités publiques respectif dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de la réalisation du Projet Bonaventure (phase 1) - Dépense maximale de 5 662 519 \$, taxes incluses.		21 juin
18	Mandat SMCE120266031 Accorder un contrat à Les Excavations Super Inc. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Redpath-Crescent, entre les avenues Cedar et des Pins. Arrondissement: Ville-Marie Dépense totale de 5 017 134,18 \$, taxes incluses (contrat: 4 465 134,18 \$ + incidences: 552 000 \$ ) - Appel d'offres public 236001 - 8 soumissionnaires.		21 juin
19	Mandat SMCE125879002 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c., pour la conversion de la chambre de contact de la chloration en canaux à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 538 436,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10 035 - 4 soumissionnaires		21 juin
20	Mandat SMCE124753002 Accorder un contrat à Construction Arcade pour la réfection d'ouvrages et d'équipements du canal de l'aqueduc à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 2 838 858,42 \$ , taxes incluses - Appel d'offres public 10039 - 2 soumissionnaires.		21 juin
21	Mandat SMCE125893004 Accorder un contrat à Procova inc. pour réaliser des travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment à l'usine Charles-J. Des Baillets située au 8585, boulevard de la Vérendrye dans l'arrondissement de LaSalle (bâtiment 0393) - Dépense totale de 9 220 535,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5542 - (3 soumissionnaires)		21 juin
22	Mandat SMCE124069001 Approuver le renouvellement du bail par lequel la Ville loue des Immeubles Centurian Peel/Metcalfe inc., pour une période de 9 ans, des espaces situés aux 6e, 12e, 14e et 15e étages dans les immeubles situés au 1555, rue Peel et 1550, rue Metcalfe, à compter du 1er mai 2012, d'une superficie d'environ 4 572,44 m² pour des besoins administratifs, moyennant un loyer total de 10 673 919,22 \$, taxes incluses.		21 juin
23	Mandat SMCE123334018 Accorder à Wainbee Limitée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final, le contrat de fourniture et livraison des systèmes électromécaniques de contrôle de débit des structures de régulation des intercepteurs, pour une somme maximale de 2 640 834,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres 1260-AE - 3 soumissionnaires.		21 juin

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
24	Mandat SMCE123334019 Accorder à Louisbourg SBC, s.e.c., Division Simard-Beaudry Construction, firme ayant obtenu le plus haut pointage final, le contrat pour la construction d'un bassin de rétention et d'une chambre de vannes sur le collecteur Marc-Aurèle Fortin, pour une somme maximale de 14 634 526,30 \$, taxes incluses - Dépense totale de 15 834 526,30 \$ taxes incluses - Appel d'offres 5017-EC-117-08 - 5 soumissionnaires.	Appel d'off	res annulé
25	Mandat SMCE125925002 Accorder un contrat de services professionnels à Dessau inc. pour la rétention de services d'ingénierie relatifs aux réservoirs, à leur station de pompage et à leurs conduites d'eau d'alimentation et de sortie, pour la somme maximale de 4 739 867,37 \$, taxes incluses et un contrat de services professionnels à Genivar inc. pour la rétention de services d'ingénierie relatifs aux réservoirs, à leur station de pompage et à leurs conduites d'eau d'alimentation et de sortie, pour la somme maximale de 4 510 149,48 \$ - Appel d'offres public 12-12099 - 5 soumissionnaires pour les deux contrats. / Approuver les deux projets de convention à cette fin.		23 août
26	Mandat SMCE124095004 Accorder deux contrats de services professionnels pour la rétention de services d'ingénierie relatifs aux conduites principales d'aqueduc et leurs accessoires - Le premier contrat à la firme SNC-Lavalin inc, pour une somme maximale de 1 161 806,18 \$, taxes incluses (5 soumissionnaires - 3 conformes) - Le deuxième contrat à la firme CIMA+, pour une somme maximale de 1 344 859,76 \$, taxes incluses (5 soumissionnaires - 1 conforme) - Appel d'offres public 12-12146 / Approuver les deux projets de convention à cette fin.	24 septembre (contrat no 1)	
27	Mandat SMCE121246010 Accorder un contrat à Terramex Aménagement Urbain Inc, pour le réaménagement de la place du Canada - Dépense totale de 12 872 437,78\$, taxes incluses - Appel d'offres public no 6334 - (3 soumissionnaires)	Appel d'offres annulé	
28	Mandat SMCE125921002 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la reconstruction des conduites principales d'aqueduc et des conduites secondaires d'aqueduc et d'égout des avenues Des Pins et Dr. Penfield - Dépense totale de 16 420 479,03 \$ taxes incluses (contrat: 13 349 982,95 + contingences: 2 002 497,44 \$ + incidences: 1 067 998,64) - Appel d'offres public 10051 - 3 soumissions.		23 août
29	Mandat SMCE122982006 Accorder un contrat à Gastier M.P. Inc. pour l'exécution des travaux de remplacement du réseau électrique d'urgence à l'usine de production d'eau potable Atwater Dépense totale de 3 176 201,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9984 - 6 soumissionnaires.		27 septembre

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
30	Mandat SMCE120266049 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la reconstruction d'une conduite d'égout unitaire et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Hutchison, de l'avenue du Mont-Royal au boulevard St-Joseph et dans l'avenue du Mont-Royal, de la rue Hutchison à l'avenue du Parc. Arrondissement: Le Plateau Mont-Royal Dépense totale de 2 430 535,33 \$, taxes incluses (contrat: 2 176 335,33 \$ + incidences: 254 200,00\$) - Appel d'offres public 252301, 7 soumissionnaires.		23 août
31	Mandat SMCE125331007 Conclure avec les firmes Sifto Canada Corp. (8 881 347,24 \$) et Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill Limitée (5 454 063,33 \$) des ententes cadres d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture de sel de déglaçage des chaussées suite à l'appel d'offres public # 12-12176 (3 soum.). (Montant total estimé: 14 335 410,57 \$)		23 août
32	Mandat SMCE123447001 Conclure avec la firme Équipements Plannord Itée, une entente-cadre collective d'une durée de 3 ans, pour la fourniture, sur demande de tracteurs à chenilles souples avec chasse-neige et épandeur, suite à l'appel d'offres public 12-12199 (1 soum.) (Montant estimé: 6 024 690,00 \$)		23 août
33	Mandat SMCE125983002 Conclure avec le Groupe Archambault inc., une entente cadre d'une durée de trente-six (36) mois, pour la fourniture de jeux vidéo, cd-roms, cd-audio, dvd films documentaires et de fiction - Appel d'offres public 12-12045 (1 soumissionnaire)(montant estimé de l'entente 2 100 000.00 \$)	20 août	
34	Mandat SMCE124822006 Accorder un contrat à Roxboro Excavation Inc. pour la construction des services municipaux et reconstruction de la chaussée dans les rues Blouin, Lefebvre, Patenaude et chemin Dutour (secteur des Avenues - Phase 1). Arrondissement: L'Île Bizard-Sainte-Geneviève. Dépense totale de 3 746 086,24 \$, taxes incluses (contrat: 3 376 586,24 \$ + incidences: 369 500 \$ ) - Appel d'offres public 252307 - 7 soumissionnaires.	20 août	
35	Mandat SMCE120266046 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la 8e Avenue entre les rues Deville et Denis-Papin et dans la 9e Avenue entre la rue Denis-Papin et l'Avenue Émile-Journault. Arrondissement: Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension. Dépense totale de 3 945 449,14 \$, taxes incluses (contrat: 3 562 199,14 \$ + incidences: 383 250,00 \$ ) - Appel d'offres public 215101 - 6 soumissionnaires.	20 août	

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
36	Mandat SMCE122464003 Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie pour les services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle pour une somme maximale de 3 500 000 \$, taxes incluses / Appel d'offres public no 12-12276 – avec 5 soumissionnaires / 3 conformes - Approuver un projet de convention à cette fin.		27 septembre
37	Mandat SMCE124002003 Accorder un contrat à Gérald Théorêt Inc. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné), d'une conduite d'eau secondaire, dans la rue Duke, 80 mètres au nord de la rue Wellington à la rue William et construction d'un égout sanitaire, reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Nazareth, de la rue Wellington à la rue Saint-Jacques. Lots 5 et 6 - Projet Bonaventure Arrondissements : Ville-Marie et Le Sud-Ouest. Dépense totale de 3 119 819,81 \$, taxes incluses (contrat: 2 720 819,81 \$ + incidences: 399 000,00\$) - Appel d'offres public 214703 - 4 soumissionnaires.	24 septembre	
38	Mandat SMCE124752003 Conclure avec Air Liquide Canada inc. un contrat d'approvisionnement pour une période de 8 ans, pour la fourniture d'oxygène liquide pour 3 usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J. Des Baillets et Pierrefonds) ainsi que pour la fourniture d'azote liquide pour 2 usines de production d'eau potable (Atwater et Charles-J. Des Baillets), incluant les frais de base mensuels pour l'utilisation des équipements de stockage des gaz comprimés et d'évaporation des gaz. Appel d'offres public 12-11603 - (3 soumissionnaires) - (montant estimé : 10 701 560,00 \$, taxes incluses).		27 septembre
39	Mandat SMCE120738006 Accorder un contrat de services professionnels aux firmes Les architectes Martin, Marcotte-Beinaker Architectes, s.e.n.c., Dupras Ledoux inc., Delisle Despaux & Associés inc., Nicolet, Chartrand, Knoll Limitée, pour la mise aux normes de l'aréna Rodrigue-Gilbert (0763) de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux Trembles pour une somme maximale de 1 478 155,44 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 12-12018 - (10 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin.	23 octobre	
40	Mandat SMCE122982008 Accorder un contrat à Lambert Somec Inc., pour la réalisation des travaux de réfection et de modernisation de la mécanique de bâtiment des secteurs de l'ozonation et des postes de pompage d'eau brute à l'usine de production d'eau potable Atwater Dépense totale de 2 425 829,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 10055 - 2 soumissionnaires		25 octobre

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
41	Mandat SMCE120248001 Accorder un contrat de services professionnels à la firme Conseillers en gestion informatique CGI inc. pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, pour une durée de 48 mois, pour une somme maximale de 3 539 390,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 11-11874		19 novembre
42	Mandat SMCE124114001 Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Cofomo inc. (7 212 387,50 \$), Systematix technologies de l'information inc. (8 039 960,30 \$), Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (2 460 832,92 \$), Fujitsu conseil (Canada) inc. (13 773 058,76 \$) et Dessau inc. (948 164,33 \$), pour une durée de 36 mois, pour la rétention de services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information / Appel d'offres public no. 12-11916 - 14 soumissionnaires / Approuver cinq projets de convention à cette fin.		19 novembre
43	Mandat SMCE121195009 Approuver une promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Construction ICO inc. l'immeuble situé au 3552-3588, rue Saint-Patrick dans l'arrondissement du Sud-Ouest, connu et désigné comme étant le lot 1 573 865 du cadastre du Québec, pour le prix de 3 500 000 \$, plus les taxes applicables dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot et de la relocalisation de l'écocentre Sud-Ouest. N/Réf. : 31H05-005-7168-01		20 décembre
44	Mandat SMCE120889003 Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Morneau Shepell Ltée pour la fourniture sur demande de services professionnels externes requis dans le cadre du Programme d'aide aux employés pour une somme maximale de 2 223 827,75 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, avec un renouvellement optionnel de deux autres années, pour un maximum de cinq ans / Appel d'offres public no 12-12053 - (5 soumissionnaires - un seul conforme) / approuver un projet de convention à cette fin	Appel d'off	res annulé
45	Mandat SMCE125054003 Accorder un contrat à Opsis Gestion d'infrastructures inc., pour la fourniture de services d'entretien et d'opération (temps et matériel) pour les secteurs administratifs Est, Centre et Ouest des parcs-nature et pour la pépinière municipale, pour une période de 36 mois (2013 à 2016) pour une somme maximale de 5 838 542,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 12-12218 - (2 soumissionnaires).		20 décembre

	Objet du mandat	Dépôt au conseil municipal	Dépôt au conseil d'agglomé- ration
46	Mandat SMCE125309007 (Direction des transports) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Dessau, Aecom et Cima +, pour le soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en oeuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents et la réalisation d'études en circulation pour une somme maximale respective de 1 250 000 \$, 750 000 \$ et 500 000 \$ (Appel d'offres public No 12-12112 - 5 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.		20 décembre
47	Mandat SME125317002 Conclure avec la firme TransMontaigne Marketing Canada inc. (37 319 781.24\$) une entente-cadre collective pour la fourniture, sur demande, de diesel non coloré (clair) et biodiesel B5 pour une période de trois ans avec possibilité de deux renouvellements annuels suite à l'appel d'offres public 4284-06-12-54 ( 3 soum. ) piloté par la STM dans le cadre du regroupement d'achats.		20 décembre
48	Mandat SMCE124306003 Approuver la promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de la compagnie « Édifice 9500 (2001) inc. », un terrain d'une superficie de 60 095,3 m², avec bâtisse dessus érigée, situé à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, à l'est de la rue de l'Esplanade, au nord de la rue Chabanel Ouest et au sud de la rue de Louvain Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, aux fins de l'implantation d'une cour de services ainsi que l'aménagement de plusieurs installations municipales, pour le prix de 13 100 000 \$, plus taxes applicables, le cas échéant.	17 décembre	
49	Mandat SMCE124822022 (Direction des infrastructures) Accorder un contrat à 9129-2201 Quebec Inc. (Les Entreprises Bentech), pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard Pie-IX, de la rue Beaubien à la rue Bélanger Arrondissement: Rosemont–La Petite-Patrie - Dépense totale de 5 672 865,95 \$ (Contrat: 5 141 865,95 \$ + Incidences: 531 000,00 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 225901 - 11 soumissionnaires	28 janvier 2013	

Annexe 2
Recommandations ponctuelles faites par la Commission
permanente sur l'examen des contrats en 2012

Mandat Date of			Objet de la recommandation
	manaat	séance de travail	
1	SMCE122982004 Accorder un contrat à Céleb construction Ltée pour les travaux de structure, de génie civil et d'architecture aux bâtiments des pompes d'eau brute et à la galerie d'ozonation à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 419 650,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9929 - 3 soumissionnaires.	4 avril 2012	Considérant le manque de rigueur apparent dans différents éléments de l'estimation dans le présent dossier;  La commission recommande au Service de l'eau de faire preuve de plus de vigilance dans le processus d'élaboration des estimations, compte tenu des écarts importants constatés.
2	SMCE123228001 Accorder deux contrats à la firme CWW Rehabilitation (Clean Water Works inc.) pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage, le premier pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 243 809,55 \$ taxes incluses (contrat 11 093 809,55 \$ + incidences 150 000 \$) et le deuxième pour le secteur Est d'une dépense totale de 11 775 563,13 \$ taxes incluses (contrat 11 625 563,13 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public #10017 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.	4 avril 2012	Considérant l'intérêt pour la Ville de favoriser une saine concurrence;  La commission recommande au Service de l'eau de réévaluer, en prévision de prochains appels d'offres de même nature, certains paramètres en fonction de l'étendue des contrats.
3	SMCE120112002 Accorder deux contrats à la firme Sanexen Services Environnementaux inc. pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage, le premier pour le secteur Est d'une dépense totale de 13 062 136,26 \$ taxes incluses (contrat 12 932 136,26 \$ + incidences 130 000 \$) et le deuxième pour le secteur Ouest d'une dépense totale de 11 818 424,01 \$ taxes incluses (contrat 11 698 424,01 \$ + incidences 120 000 \$) - Appel d'offres public #10033 - 2 soumissionnaires pour les deux contrats.	4 avril 2012	Considérant l'intérêt pour la Ville de favoriser une saine concurrence;  La commission recommande au Service de l'eau de réévaluer, en prévision de prochains appels d'offres de même nature, certains paramètres en fonction de l'étendue des contrats.
4	SMCE124095002 Accorder un contrat à Les Constructions CJRB inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 900 mm dans l'emprise du ministère des Transports du Québec à Pierrefonds et à Kirkland et d'une conduite d'eau de 500 mm dans le chemin Sainte-Marie à Kirkland - Dépense totale de 8 083 624.51 \$, taxes incluses (contrat : 7 554 789,26 \$ + incidences: 528 835,25 \$) - Appel d'offres public 10030 - 9 soumissionnaires.	2 mai 2012	Considérant que l'écart global entre le montant de l'estimation et le prix soumis par l'adjudicataire est très important et que la comparaison pour chaque activité prévue au contrat montre des écarts encore plus considérables;  Considérant qu'un tel exercice devrait permettre d'obtenir des estimations plus justes dans les dossiers futurs;  La commission recommande au Service de

	Mandat	Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
			l'eau de se livrer, dans ses dossiers d'octroi de contrats, à une comparaison de ses estimations pour chacun des groupes de postes avec les prix soumis par tous les soumissionnaires conformes.
5	SMCE120266031 Accorder un contrat à Les Excavations Super Inc. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Redpath-Crescent, entre les avenues Cedar et des Pins. Arrondissement: Ville-Marie Dépense totale de 5 017 134,18 \$, taxes incluses (contrat: 4 465 134,18 \$ + incidences: 552 000 \$) - Appel d'offres public 236001 - 8 soumissionnaires.	30 mai 2012	Que la Division de l'économie de la construction de la Direction des travaux publics fasse preuve, dans les dossiers futurs, de plus de rigueur dans ses estimations et que les ressources utilisées pour la préparation des estimations soient pertinentes avec les travaux à réaliser.  Que les règles de sécurité publique prévalant à des milieux particuliers fassent l'objet d'explications plus détaillées dans les dossiers futurs eu égard aux méthodes utilisées.
6	SMCE125879002 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c., pour la conversion de la chambre de contact de la chloration en canaux à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 538 436,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10 035 - 4 soumissionnaires	30 mai 2012	Considérant que la nature des travaux devant se dérouler dans un espace clos n'a pas été prise en compte dans l'estimation;  Que le Service de l'eau fasse preuve, dans les dossiers futurs, de plus de rigueur dans ses estimations et que les ressources utilisées pour la préparation des estimations soient pertinentes avec les travaux à réaliser.
7	SMCE125331007 Conclure avec les firmes Sifto Canada Corp. (8 881 347,24 \$) et Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill Limitée (5 454 063,33 \$) des ententes cadres d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture de sel de déglaçage des chaussées suite à l'appel d'offres public # 12-12176 (3 soum.). (Montant total estimé: 14 335 410,57 \$)	8 août 2012	La Commission permanente sur l'examen des contrats réitère sa recommandation faite lors de l'étude du mandat SMCE115317004 en septembre 2011 : que les instances tiennent compte des impératifs du développement durable et du coût total de possession dans leur approche des marchés en matière de substances de déglaçage.
8	SMCE124822006 Accorder un contrat à Roxboro Excavation Inc. pour la construction des services municipaux et reconstruction de la chaussée dans les rues Blouin, Lefebvre, Patenaude et chemin Dutour (secteur des Avenues - Phase 1). Arrondissement: L'Île Bizard-Sainte-Geneviève. Dépense totale de 3 746 086,24 \$, taxes incluses (contrat: 3 376 586,24 \$ + incidences: 369 500 \$) - Appel d'offres public 252307 - 7 soumissionnaires.	9 août 2012	La Commission permanente sur l'examen des contrats recommande à la Direction des infrastructures, pour ses prochains dossiers:  - de présenter de façon détaillée les explications relatives à l'ensemble des écarts entre l'estimation interne et le prix soumis par l'adjudicataire;  - de s'assurer, lors de la présentation à la commission, de la présence d'un professionnel directement impliqué dans le dossier étudié en plus d'un représentant de

	Mandat	Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
			la Division de l'économie de la construction.
9	SMCE120266046 Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la 8e Avenue entre les rues Deville et Denis-Papin et dans la 9e Avenue entre la rue Denis-Papin et l'Avenue Émile-Journault. Arrondissement: Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension. Dépense totale de 3 945 449,14 \$, taxes incluses (contrat: 3 562 199,14 \$ + incidences: 383 250,00 \$) - Appel d'offres public 215101 - 6 soumissionnaires.	9 août 2012	La Commission permanente sur l'examen des contrats recommande à la Direction des infrastructures, pour ses prochains dossiers:  - de présenter de façon détaillée les explications relatives à l'ensemble des écarts entre l'estimation interne et le prix soumis par l'adjudicataire;  - de s'assurer, lors de la présentation à la commission, de la présence d'un professionnel directement impliqué dans le dossier étudié en plus d'un représentant de la Division de l'économie de la construction.
10	SMCE124114001 Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Cofomo inc. (7 212 387,50 \$), Systematix technologies de l'information inc. (8 039 960,30 \$), Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (2 460 832,92 \$), Fujitsu conseil (Canada) inc. (13 773 058,76 \$) et Dessau inc. (948 164,33 \$), pour une durée de 36 mois, pour la rétention de services professionnels en informatique dans le but de supporter la réalisation de différents projets du Service des technologies de l'information / Appel d'offres public no. 12-11916 - 14 soumissionnaires / Approuver cinq projets de convention à cette fin.	7 novembre 2012	La commission recommande que la nature des addendas émis soit explicitée à l'intérieur des sommaires décisionnels.
11	Approuver une promesse d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Construction ICO inc. l'immeuble situé au 3552-3588, rue Saint-Patrick dans l'arrondissement du Sud-Ouest, connu et désigné comme étant le lot 1 573 865 du cadastre du Québec, pour le prix de 3 500 000 \$, plus les taxes applicables dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de l'échangeur Turcot et de la relocalisation de l'écocentre Sud-Ouest. N/Réf. : 31H05-005-7168-01	13 novembre 2012	La commission recommande que dans le cas où des mandats reçus concernent directement un arrondissement dont est issu un ou des membres, le Conseiller à l'éthique se prononce quant à la présence ou non d'une situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêt.
12	Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Dessau, Aecom et Cima +, pour le soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en œuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents et la réalisation d'études en circulation pour une somme maximale	5 décembre 2012	Considérant que la valeur du contrat no.1 (Dessau) est de 936 158, 18\$ et est inférieure au montant de l'enveloppe totale de 1 250 000\$ réservée pour cette ententecadre;  La commission recommande que, dans la gestion de cette entente-cadre, les crédits

Mandat	Date de la séance de travail	Objet de la recommandation
respective de 1 250 000 \$, 750 000 \$ et 500 000 \$ (Appel d'offres public No 12-12112 - 5 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.		dépensés ne dépassent pas le montant de la soumission de l'adjudicataire, soit 936 158, 18\$.